



## ATELIER DE VALIDATION DE LA METHODOLOGIE REGIONALE POUR L'ETABLISSEMENT DES EQUATIONS ALLOMETRIQUES

Brazzaville, 23-24 avril 2014

### COMMUNIQUE FINAL

Les 23-24 avril 2014 à Brazzaville, dans la salle de conférences de l'hôtel Espace Traiteur, a eu lieu l'atelier de validation de la méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques. Cet atelier, organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui financier du FEM, était placé sous le patronage de Monsieur **Michel ELENGA**, Directeur de cabinet, Représentant le Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la République du Congo. Cinquante participants représentant les pays du Bassin du Congo – à savoir la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République du Cameroun, la République du Gabon, la République Centrafricaine et la République de la Guinée Equatoriale – des représentants des institutions privées et des experts internationaux, ont participé à cet atelier.

L'atelier a connu les articulations suivantes :

#### **1. La cérémonie d'ouverture**

Elle a été marquée par deux allocutions :

- Le mot de bienvenue de Monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC qui après avoir remercié son Excellence Monsieur **Henry DJOMBO**, Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la République du Congo, pour avoir bien voulu accepter que cet atelier se tienne à Brazzaville a expliqué que la construction des équations allométriques pour l'Afrique centrale doit se faire avec la pleine participation de tous les pays forestiers du bassin du Congo ;
- Le discours d'ouverture de, Monsieur Michel ELENGA, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la République du Congo. Après avoir souhaité un agréable séjour à Brazzaville à ses hôtes, il a signifié l'intérêt que les autorités du pays ont toujours accordé aux questions relatives aux équations allométriques, qui s'intègrent bien dans la dynamique du développement durable et qui répondent ainsi aux préoccupations de son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, de faire du Congo le laboratoire d'expérimentation et de la mise en œuvre de la gestion durable des forêts en zone humide. Il a déclaré nom de son Excellence Henri DJOMBO, ouvert l'atelier de validation de

méthodologie régionale pour d'établissement des équations allométriques pour les forêts du bassin du Congo.

## **2. la mise en place du bureau de l'atelier**

Un présidium des travaux a été mis en place. Il se compose comme suit :

- Président : Jean Félix KOUBOUANA, enseignant chercheur à l'université Marien Ngouabi (Congo) ;
- Vice président : Benjamin TOIRAMBE, Directeur de développement durable, point focal REDD+(RDC) ;
- Secrétariat : Nicolas PICARD, assistant technique COMIFAC, Dabney MATOKO, expert-junior, Cellule MRV CN-REDD (Congo) et Eric KAFFO, Chef de Service des Inventaires MINFOF (Cameroun)

## **3. Présentations**

Cette phase a été marquée par plusieurs exposés :

- Exposé introductif sur le rappel des enjeux de cet atelier au regard du REDD+;
- Présentation générale de la prestation du consortium et des étapes clés de la phase 1 relative au développement de la méthodologie régionale ;
- Etat des lieux des équations allométriques dans le bassin du Congo ;
- Présentation de la stratification forestière élaborée dans le cadre de la méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques ;
- Caractéristiques du modèle désiré et stratégie d'échantillonnage dans le cadre de la méthodologie régionales pour l'établissement des équations allométriques ;
- Encodage des données, analyse et valorisation scientifique ;
- Identification des sites de mesures sur la base de la stratification forestière, de l'importance des strates et des contraintes logistiques ;
- Mise en œuvre de la méthodologie (types d'acteurs impliqués et rôles respectifs).

## **4. Les travaux de groupes**

Trois groupes ont été constitués pour échanger sur les thèmes suivants :

- Groupe 1 :
  - Mise en œuvre de la phase 2
  - Choix des institutions scientifiques de collecte des données
- Groupe 2 :
  - Valorisation et sécurisation de la base de données
- Groupe 3 :
  - Contraintes logistiques, choix des sites, collaboration avec les sociétés privées
  - Relation Administration-Sociétés privées-Institutions

## **5. Recommandations**

- Pour renforcer les capacités, un package de formation unique devra être préparé pour tous les pays ;

- Clarifier le rôle des parties prenantes dans l'accès aux bases de données dans un texte (Charte de partage) ;
- Mettre en place une Base de données interoperable accessible du internet ;
- Préciser le travail de mise en œuvre et d'information sur la diffusion des données ;
- Effectuer des copies papiers des données archivées par le projet et les mettre à la disposition des partenaires ;
- Stocker les herbiers/échantillons de bois dans deux endroits (*peut-être* à Tervuren pour le bois, en plus des institutions locales) ;
- Compléter le protocole de collecte pour clarifier les conventions de notation sur le terrain en gardant à l'esprit les études multi-sites ;
- La synergie et la coopération entre les acteurs doit être maximisée afin de valoriser au mieux les données au plan scientifique ;
- le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC devrait saisir les Ministres en charge des forêts dans les six pays concernés afin de présenter le projet et demander l'introduction de l'équipe du projet auprès des concessionnaires forestiers;
- le Ministre en charge des forêts devrait saisir les concessionnaires forestiers identifiés afin de solliciter l'accueil des équipes du projet tout en précisant que toutes les charges relatives aux activités et au séjour des équipes seront supportées par la COMIFAC;
- un protocole d'accord pour la réalisation des activités sur le terrain devrait être signé entre le projet, le concessionnaire forestier, l'institution de recherche sous le parrainage du Ministre en charge des forêts;
- les sites où se dérouleront les travaux de terrain devraient être répartis dans les six pays forestiers de la COMIFAC ;
- un interlocuteur pour la composante équation allométrique devrait être désigné au sein de chaque CN-REDD.

Les travaux se sont achevés à la satisfaction générale des participants.

Fait à Brazzaville, le 24 avril 2014

Pour les Participants